



Déclaration liminaire de la section Solidaires Finances Publiques de la DIRCOFI Sud-Ouest au CSAL du 16/01/2024 :

Monsieur le Président,

Les élus Solidaires Finances Publiques siègent aujourd'hui au CSAL de la DIRCOFI Sud-Ouest dont un point à l'ordre du jour concerne l'emploi pour 2024.

Si, à la DIRCOFI Sud-Ouest, on constate comme l'année passée un nouvel abondement de 4 emplois (*voir l'avis que nous voterons sur ce sujet*), nous tenons à revenir en préambule à ce CSAL sur la réalité de l'emploi à la DGFIP.

En effet, près de 36 000 emplois ont été supprimés depuis la création de la DGFIP en 2008 (*130 000 agentes et agents en 2008, et 94 000 en 2023*) et **il faudrait se réjouir de n'avoir pour 2024 que 200 nouvelles suppressions d'emplois ?**

Dans les documents qu'elle a adressés pour le CSAR du 11 décembre 2023, la DG se félicite d'une évolution historique de la courbe des emplois. En effet, côté emplois pour 2024 nous en serions à + 148 Équivalent Temps Plein (ETP).

La fiche n°1 sur le volet emploi du PLF 2024 reprend ce satisfecit, qui est ainsi rédigé : « *Ainsi, la DGFIP connaîtra, pour la première fois de son histoire, une évolution positive de ses emplois à +148 au titre du PLF 2024.* »

Mais que se cache-t-il derrière ce chiffre ?

Un affichage trompeur !

Pour le comprendre, il faut repartir du PLF 2024 qui prévoit une suppression nette de 200 ETP (*initialement – 450 ETP*).

Ce nouveau coup de rabet sur les emplois n'est justifié à aucun moment pour quelque raison que ce soit, si ce n'est par la réaffirmation que la DGFIP doit, une fois de plus, jouer les bons élèves via une contribution supplémentaire dans la suppression des emplois publics.

C'est une année de trop pour la DGFIP, contributaire depuis de trop nombreuses années de la casse du Service Public.

Mais pourquoi sommes-nous passés de – 450 emplois à – 200 ETP ?

Tout simplement le politique et l'administration ont, cette fois-ci, été contraints de mettre un petit coup de frein au vu de l'état réel de la DGFIP. Face au péril des missions, ils ont dû octroyer de maigres moyens supplémentaires :

- pour lutter contre la fraude et pour le recouvrement des amendes : + 350 ETP (*rappel : annonce de 1 500 d'ici 2027*),

- pour réduire la dette technique : + 130 ETP,
- pour piloter les transformations : + 20 ETP,
- pour augmenter la capacité de formation en vue des plans de recrutements à venir : + 20 ETP,
- pour augmenter le contrôle interne : + 30 ETP,
- pour renforcer les missions fragiles : + 37 ETP.

La DGFIP a par ailleurs été choisie pour accueillir de nouvelles missions, et donc étendre son périmètre.

Ainsi, pour arriver au solde positif de + 148 ETP, affiché par la DG, il faut prendre en compte les transferts d'emplois de + 348 ETP liés aux transferts de missions, notamment des Douanes et de la taxe d'urbanisme, sans savoir si les missions transférées se limitent effectivement à 348 ETP.

Des coups de rabots et des bonis d'emplois discrétionnaires :

La répartition des emplois 2024 entre les directions du réseau conforte par ailleurs une disparité constante depuis 2 ans entre administration centrale, services à compétence nationale, directions nationales et le réseau territorial.

Répartition par type de direction pour 2024	Directions territoriales	Directions nationales spécialisées	Services Centraux et services à compétences nationales
	-155	+148	+197

Monsieur le Président, vous n'êtes pas sans savoir que les postes supprimés ou non pourvus dans les autres services de la DGFIP impactent directement la Dircofi Sud Ouest puisqu'elle travaille en interdépendance avec eux. Et les postes supprimés ou non fournis les années passées, notamment de B et de C, à la Dircofi Sud Ouest font toujours défauts.

Des emplois budgétaires en manque d'attractivité :

Alors qu'aucun bilan des services « relocalisés » n'a été présenté à ce jour, il est patent que les postes implantés en région au titre de la relocalisation des services ne jouissent pas d'un engouement par les agentes et les agents. En réalité, ils sont compensés tant bien que mal par des 1^{res} affectations, voire des contractuel·les. Même les mouvements dits « *attractivité* » ne font pas le plein !

Par ailleurs, de nombreux agents et agentes primo affectées renoncent finalement au concours, ou à une promotion en raison, notamment, des règles dans les mouvements de 1^{re} affectation.

Alors que 6 000 départs sont prévus à la DGFIP en 2024, dont 3 700 départs à la retraite, la DG annonce le recrutement de 4 400 agents et agentes, avec une priorité donnée pour le concours.

Pour Solidaires Finances Publiques, l'enjeu est colossal, pour ne pas dire vital, pour une administration maltraitée depuis des années.

Malheureusement faute d'une attractivité réelle, il est peu probable que les campagnes de communication soient suffisantes pour attirer les nombreux candidats et candidates attendus.

Ce n'est pas en tronquant la réalité sur l'état de la DGFIP, des conditions de travail, du niveau de rémunération à la traîne, que la DGFIP attirera les générations futures nécessaires au bon fonctionnement de notre administration.

La carrière des personnels n'aura eu de cesse d'être dégradée ce qui conduit à une baisse de l'attractivité de notre administration. La mise en place des lignes directrices de gestion, couplée aux retards de l'applicatif Mouv RH, constituent tout sauf un appui pour les personnels. Les formations initiales et continues ne répondent pas aux besoins indispensables d'une administration technicienne faute, entre autres, de moyens suffisants. L'absence d'une réelle politique de gestion prévisionnelle des effectifs amène à des recrutements conséquents qui sont très loin de compenser les départs, à celle-ci s'ajoute le recours à la contractualisation qui contribue à la précarisation de l'emploi public.

Par un message adressé aux personnels sur Ulysse, le Directeur Général a annoncé vendredi son départ du poste de Directeur Général de la Direction Générale des Finances Publiques :

« Certains diront qu'il y a eu trop de changements. Il y en a eu beaucoup, c'est certain. Mais notre réussite globale et la place qu'occupe la DGFIP aujourd'hui dans l'État, sa position en avance sur beaucoup de transformations, l'appréciation de nos concitoyens quant à notre écoute et au service public que nous rendons, démentent néanmoins ce pessimisme »

L'appréciation négative des changements intervenus serait donc liée à un pessimisme ambiant et non sur des éléments factuels.

Les faits sont têtus : 36 000 suppressions d'emplois depuis 2008, année de la création de la DGFIP, près de 3 000 fermetures de postes. Alors non ce n'est pas un ressenti mais bien une réalité que vivent quotidiennement les personnels et les usagers avec l'éloignement de nos services. Oui les agentes et agents continuent d'exercer leur mission avec rigueur, professionnalisme et technicité mais cela ne masque pas les files d'attente interminables à des dates clés, les services croulant sous les sollicitations téléphoniques, les difficultés à répondre à l'intégralité des mails.

« Je n'ai certainement pas tout réussi. Cela est parfaitement vrai »

Nous ne commenterons pas cette vérité...

Monsieur le Président, une fois de plus les suppressions d'emplois à la DGFIP sont inacceptables, et il est vital d'y mettre un terme définitif.

Pour Solidaires Finances Publiques, la DGFIP doit être renforcée avec des créations d'emplois à la hauteur des missions et des besoins réels !